

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE YESSOH MULTISERVICES –BTP » en abrégé « SYMS-BTP »

Siège ABIDJAN, Port-Bouet Gonzagueville Carrefour
Porto., Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 15 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE YESSOH MULTISERVICES
–BTP » en abrégé « SYMS-BTP »

Objet : - Electricité Industrielle
Réseau et Domotique
- Etude et Réalisation , Haut – Moyenne et Basse
Tension

- Promotion et Gestion Immobilière
- Aménagement Foncier
- Bâtiments et Travaux publics(BTP)
- Voiries routes et divers (VRD)
- Architecture
- Construction Métallique et Industrielle
- Construction et Réhabilitation des Bâtiments
- Froid
- Mécanique de Bateau
- Réparation des Navires
- Electromécanique
- Forage
- Transaction monétaire et Bancaire
- Import-Export
- Dragage
- Démolition des Navires
- Installation détecteurs de mouvement
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, Port-Bouet Gonzagueville
Carrefour Porto., Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M YESSOH JOSEPH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01681 du 22/02/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10655/GTCA/RC/2024 du 22/02/2024

